

Débat politique télévisé et stratégies discursives : la visée polémique des ratés du système des tours

Marion SANDRÉ

Université Paul Valéry – Montpellier III

marion.sandre@univ-montp3.fr

Résumé

Cet article propose l'analyse des ratés du système des tours dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle française de 2007. Il s'intéresse particulièrement aux interruptions et aux chevauchements de parole relevant de la visée polémique, effectués selon les deux stratégies « critique de l'autre/défense de soi ». L'analyse porte sur les ratés à visée proprement polémique (concernant quatre thématiques traitées successivement : le point de vue, le programme, la politique ou la manière de faire) et sur des ratés visant à gérer l'interaction, utilisés par les candidats à des fins polémiques. L'analyse de différents extraits tente de montrer quels rôles jouent ces deux procédés discursifs dans ce débat politique télévisé.

Mots-clés : Genre du discours, débat politique télévisé, interaction, interruption, chevauchement.

Les « ratés du système des tours » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 172) sont des dysfonctionnements interactionnels, en ce qu'ils transgressent une règle du fonctionnement idéal de l'interaction. Ce fonctionnement est idéal parce qu'il n'est jamais – ou très rarement – respecté de façon rigoureuse et générale. Il est régi par de nombreuses lois et autres principes, et notamment par le principe d'alternance. Ce dernier gère le bon enchaînement des tours de parole. Le modèle de l'alternance des tours de parole présenté par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974 : 700-701) se décline en quatorze propriétés. On peut les résumer, à la suite de Kerbrat-Orecchioni (1990 : 160-162), à trois règles principales : « la fonction locutrice doit être occupée successivement par différents acteurs », et elle doit être redistribuée après que chaque locuteur a achevé son tour de parole ; « une seule personne parle à la fois » ; mais « il y a toujours une personne qui parle ». Chaque fois qu'une de ces règles est transgressée, on a affaire à un dysfonctionnement différent : l'interruption, lorsqu'un locuteur s'empare de la parole alors que le locuteur en place n'a pas fini son tour, transgresse la première règle ; le chevauchement, lorsque deux personnes – ou plus – parlent en même temps, transgresse la seconde et le silence prolongé entre deux tours (ou *gap*), lorsque personne ne prend la parole, transgresse la dernière. Ce sont là les trois ratés du système des tours.

L'analyse de ces dysfonctionnements porte sur le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle française de 2007. Ce débat s'est déroulé le 02/05/2007, soit dix jours après le premier tour de l'élection qui a sélectionné Ségolène Royal (désormais SR) et Nicolas Sarkozy (désormais NS) pour le second tour. Il s'agit donc du face à face entre ces deux candidats et il est animé par Arlette Chabot et Patrick Poivre d'Arvor. Ce débat illustre de façon exemplaire le genre du discours *débat politique télévisé* : il correspond parfaitement au

contrat de parole du genre *débat*, représente un événement médiatique particulièrement important et s'inscrit de fait dans la vie politique. Comme tout débat politique télévisé, ce débat présente deux scènes coénonciatives imbriquées : la première est l'interaction en contact, c'est-à-dire le débat politique à proprement parler, entre les deux candidats. L'objectif de cette interaction est de confronter deux visions de la politique et – pour les candidats – de présenter leurs programmes respectifs et de les mettre à l'épreuve du jugement de l'autre. La seconde scène est englobante : c'est la scène télévisée, construite entre les participants au débat et le public, qui n'intervient pas directement dans l'échange, mais le prédétermine dans son ensemble. En effet, les téléspectateurs sont à l'origine de ce débat et en sont les destinataires principaux : sans la médiatisation, la confrontation entre les deux candidats n'aurait pas de raison d'être. Ce dispositif de médiatisation modifie les objectifs discursifs du genre *débat* : il s'agit autant – si ce n'est davantage – d'une performance personnelle que d'un débat d'idées et, pour les candidats, il ne s'agit pas tant de présenter leur programme que de convaincre les téléspectateurs-électeurs de voter pour eux, ou à défaut de ne pas voter pour l'autre. Cela revient donc à « séduire l'électorat à la fois par l'agression de l'adversaire et par l'auto-promotion » (Vincent et Turbide 2005 : 308). Ces deux stratégies, à la fois contraires et complémentaires, sont à l'œuvre tout au long du débat. Chacun des deux présidentiables critique l'autre et se défend. Le but étant, pour chacun d'eux, de montrer qu'il est un meilleur candidat, et/ou que l'autre est moins bon. Les deux stratégies sont liées : on discrédite l'autre pour se valoriser. La question de l'emboîtement énonciatif est donc déterminante : on doit analyser le discours du débat en fonction de ses deux dimensions, le genre lui-même et sa médiatisation.

L'objectif de ce travail est de montrer quel est le rôle des ratés du système des tours dans ce corpus et comment ils sont utilisés par les différents locuteurs. Dans le genre *débat*, notamment quand il est politique, et a fortiori quand il est médiatisé, le silence est malvenu. C'est pourquoi le gap est très peu représenté dans ce corpus. L'analyse se focalisera donc sur les deux autres dysfonctionnements – l'interruption et le chevauchement. Ces deux ratés du système des tours sont en effet caractéristiques du genre : quand il s'agit de défendre sa vision de la politique (ou d'attaquer celle de l'adversaire), de s'affirmer en tant que locuteur et d'occuper l'espace discursif, ils sont très utiles – et donc fréquemment utilisés. L'analyse portera d'abord sur les interruptions et les chevauchements à visée polémique, c'est-à-dire ceux qui relèvent clairement de la parole politique en confrontation. La visée polémique est perceptible à deux niveaux : le premier niveau concerne les contenus, les idées défendues par les candidats, le second niveau, interne au débat, renvoie à leur manière de faire au cours de cette interaction. Pour ce qui est des contenus, trois grandes thématiques sont sujettes à polémique : le point de vue des deux candidats, c'est-à-dire leurs opinions politiques (les idéaux qu'ils défendent, leur façon de concevoir la politique), leur programme électoral (les réformes promises), et les politiques menées respectivement par leur formation lorsqu'elle est au pouvoir. Pour ce qui est de leur manière de faire, la polémique concerne la façon dont ils gèrent le débat et le comportement qu'ils adoptent pendant l'interaction. Ces quatre thématiques seront analysées successivement. Enfin, le cinquième point sera consacré à l'utilisation polémique, par les candidats, des ratés visant à gérer l'interaction. Dans ce cas, ce

ne sont pas les ratés en tant que tels qui sont polémiques, mais l'usage qui en est fait par les locuteurs. Sont donc exclus de l'analyse les cas de dysfonctionnements visant à gérer l'interaction effectués par les animateurs et les très rares cas à visée collaborative¹.

1. Les ratés à visée polémique concernant le point de vue

La polémique concerne le point de vue lorsque le discours ne porte ni sur le programme électoral ni sur les politiques menées par leur formation politique respective. Il s'agit donc de la thématique la plus large, qui fait simplement référence aux idées que les candidats défendent au cours du débat. Cette thématique est naturellement en relation étroite avec les autres thématiques. La distinction proposée correspond seulement à une nécessité analytique de classement, et on verra que les thématiques sont souvent enchevêtrées. L'interruption ou le chevauchement – étant des phénomènes produits par un énoncé interrompant/chevauchant sur un énoncé interrompu/chevauché – prennent nécessairement la forme d'un discours. Pour analyser ces dysfonctionnements, il faut s'intéresser à la teneur du discours produit par celui qui les effectue. Mais dans le cas où les ratés se succèdent immédiatement, comme dans l'exemple (1), l'analyse doit porter sur l'ensemble des tours de parole et sur leur enchaînement :

(1)²

890c	SR	[je préfère] l'action politique <u>efficace</u> \\ <u>mais c'est c'est ça veut rien dire excusez-moi</u> \\ → <u>qui fait les choses</u> \\ → c'sont des MOTS \\ → plutôt que d'imaginer \\ → comment comme les français en entendent dep- ≠ NON \\ c'est des mots↑ → moi + je m'engage sur un résultat (en haussant les sourcils) *et le droit opposable c'est pas un mot↑* ah non pas du tout + [...]
893	NS	
894	SR	
895	NS	
896	SR	
897	NS	
898	SR	
899	NS	
900	SR	
901	NS	

Ce passage présente plusieurs interruptions (notées \\\) et chevauchements (notés par le soulignement). Les principaux critères permettant d'identifier les interruptions sont : la non-complétude syntaxique et sémantique des énoncés (indiquant l'absence de « point de transition possible ») et le fait que le locuteur poursuive son tour après avoir été interrompu (noté →), signal d'un tour non achevé. Les interruptions en 890c, 893, 896 et 897 sont conjuguées à des chevauchements de parole : dans ce cas, les deux locuteurs parlent en même temps avant que le second locuteur parvienne à couper la parole au premier. Les autres

¹ Cf. Sandré 2010.

² Conventions de transcription : numérotation des prises de parole, parfois précisé par une lettre dans le cas d'un chevauchement dans la colonne de gauche ; pause très brève + ; pause brève ++ ; allongement très bref d'un son : ; allongement bref d'un son :: ; aspiration audible h ; volume fort Δ...Δ ; volume faible V...V ; description du comportement verbal circonscrit entre les guillemets droit (*en riant*) "..."; description du comportement non verbal circonscrit entre les deux étoiles (**en haussant les sourcils**) *...*; coupe effectuée par le transcripteur [...] ; passage modifié dans les exemples pour une meilleure lisibilité [je préfère].

interruptions, en 894 et 895, sont nettes (sans chevauchement) : le second locuteur parvient à s'immiscer dans une pause intradiscursive pour couper la parole. Il y a aussi un cas de chevauchement simple (sans interruption) entre 899 et 900 : SR intervient alors que NS parle et ce dernier parvient à achever son discours. Ces différents ratés du système des tours indiquent des passations de parole difficiles, que l'on peut analyser selon la visée à laquelle ils obéissent. Dans cet extrait, les énoncés interruptifs obéissent aux stratégies polémiques présentées *supra* : NS (en 890c, 894 et 896) interrompt SR pour critiquer le point de vue de son adversaire et SR interrompt NS (en 893, 895 et 897) pour défendre son propre point de vue. Après avoir critiqué, dans le cotexte amont, le « droit opposable » présenté par NS, SR, dans l'extrait, maintient son idée en l'argumentant. NS l'interrompt une première fois pour critiquer le discours (« je préfère l'action politique efficace ») qu'elle tient en 890. S'ensuit une série d'interruptions, effectuées successivement par les deux candidats. NS attaque le point de vue de SR en se moquant de l'utilisation qu'elle fait du mot *action* pendant que, de son côté, SR poursuit son argumentation. Chacun continue donc son énoncé sans prendre en compte ce que dit l'autre, jusqu'à l'énoncé interruptif 898, où SR répond à NS. Elle reprend l'affirmation « c'sont des mots » à son adversaire (895), pour s'y opposer et la mettre à distance. Cette objection est anticipée par NS : l'intervention de SR (en 898) coïncide avec un changement de tour (noté ≠) à l'intérieur de la prise de parole (en 897). Il suspend son énoncé (en tronquant le mot *dep-*) pour se positionner vis-à-vis de son interlocutrice en utilisant l'adverbe négatif *non* (qu'il accentue, comme l'indiquent les majuscules). Il poursuit ensuite (en 899) pour se justifier : « moi je m'engage sur un résultat ». L'emploi des deux formes, disjointe et conjointe, du pronom personnel de première personne exprime clairement l'opposition par rapport aux propos de son interlocutrice. L'énoncé de SR en 898 actualise une modalité exclamative : l'intonation montante (notée ↑) montre la surprise d'un tel discours chez son adversaire (en effet, le discours qu'elle tient sur « l'action » est très proche de celui que NS a répété tout au long de sa campagne). Cette surprise est encore plus marquée dans l'énoncé 900 par la mimique du haussement de sourcils. Calbris rappelle ainsi que « l'exclamation argumentative, déjà vocalement signifiée par une montée mélodique est signifiée par un mouvement vers le haut [...] du sourcil » (2008 : 100). L'énoncé interrogatif de SR nourrit son argumentation : elle renvoie à NS la critique qu'il vient de lui faire, en qualifiant son « droit opposable » de « mot ». Il faut noter que la présentation en lignes de la transcription morcèle l'échange, alors que la présence des nombreux chevauchements en fait plutôt un ensemble imbriqué. Les deux locuteurs poursuivent leur énoncé, sans tenir compte des différentes interruptions. C'est d'ailleurs cet effet de désynchronisation entre les énoncés de chacun des locuteurs qui est intéressant ici. Au début de l'échange, ils parlent bien du même sujet, mais les deux locuteurs développent leur point de vue différemment, ce qui crée un décalage entre l'énoncé interrompu et l'énoncé interrompant. Les deux stratégies semblent se répondre, et pourtant l'échange – pendant quelques secondes – n'est plus synchronisé, ce qui ajoute à l'effet « dialogue de sourds », particulièrement polémique.

2. Les ratés à visée polémique concernant le programme électoral

La polémique peut aussi concerner le programme électoral des deux candidats, c'est-à-dire la politique qu'il propose de mener lors des cinq années suivantes. L'ensemble du débat est tourné vers la défense, la présentation et l'argumentation, par chacun des candidats, de son programme électoral et vers la critique de celui de l'autre. Il s'agit donc de la thématique centrale du débat politique qui nous occupe. Les deux exemples retenus présentent une stratégie communicative particulière à NS dans ce débat. L'exemple (2) présente surtout des chevauchements, l'exemple (3) plutôt des interruptions :

(2)

[260]	NS	[LES entreprises ++ qui AUGmenteront les salaires + l'état prendra DAvantage d'allègement à sa charge↓]
261	SR	[il est temps nous] le demandons depuis cinq ans↑
262	NS	et ben c'est ≠ vous l'demandez m'enfin c'est dans mon projet + pas dans le vôtre↓ <u>bon↓ \ \</u>
263a	SR	<u>si</u> parfait'ment ++ parfaitement &
264	NS	→ <u>troisièm-</u> ++ troisième élément \
263b	SR	& bien sûr <u>la modu&</u>
265	NS	→ <u>je souhaite \</u>
263c	SR	& lation des aides <u>en fonction &</u>
266	NS	→ <u>je souhaite \</u>
263d	SR	& d'la masse salariale↑ \ \
267a	NS	→ <u>troisième élément &</u>
268	SR	→ <u>parfait'ment</u>
267b	NS	& je souhaite que l'impôt sur les bénéfices + payés par les sociétés + soient MOINS importants pour les sociétés qui INvestissent en france + et qui créent d'l'emploi en france↓ + et PLUS important + pour celles + qui ne le font pas↓ [...]

Ce passage présente deux interruptions (en 262 et 263d), et un grand nombre de chevauchements : SR parvient à conserver la parole (comme l'indique le signe &) en 263a, b, c, et d, pendant que NS tente de la reprendre sans y parvenir (comme l'indique le signe de l'auto-interruption \) en 264, 265, 266. Il y arrive enfin en 267a et b, et poursuit son propos. Les chevauchements sont donc caractérisés par cette conservation de la parole par un locuteur, pendant qu'un autre locuteur produit des énoncés inachevés en chevauchement : c'est ce phénomène qui nous intéresse ici. Les énoncés interruptifs et les énoncés chevauchants relèvent des deux stratégies polémiques et concernent les programmes respectifs des candidats. NS, en 260, présente son programme, SR intervient pour le critiquer, et plus précisément, pour remettre en question son aspect novateur : la réforme qu'il propose est demandée « depuis cinq ans » par les socialistes. NS contre-attaque sur la non-présence de cette réforme dans le programme de SR. L'interruption de SR vise donc à défendre son programme pour en rappeler le contenu, après la critique de son adversaire. Il faut noter ici que l'interruption de la candidate est un dysfonctionnement involontaire en ce qu'on pourrait identifier un « point de transition possible » à l'endroit où elle intervient dans le discours de NS. Ce dernier achève son énoncé avec une intonation descendante (notée ↓). De plus, l'utilisation de l'interjection *bon*, énoncée en chevauchement avec le *si* de SR, pourrait indiquer la clôture du sujet. Cependant, dans ce débat, NS utilise fréquemment cette

interjection avec une intonation descendante pour conclure une première partie et pour annoncer la seconde. En ce sens, bien qu'il s'agisse d'un *bon* conclusif, l'interjection indique toujours, chez NS, que le tour n'est pas fini et qu'il compte poursuivre son propos. C'est ce qu'il fait effectivement en 264 pour annoncer un « troisième élément ». L'intervention de SR, en 263a, est donc motivée par le possible point de transition et surtout par la critique de NS : elle doit défendre son programme et préciser que la réforme en question y figure bien. La seconde interruption de l'extrait, effectuée par NS, est aussi un dysfonctionnement involontaire : son intervention, en 267a, semble correspondre, dans le discours de SR à un « point de transition possible » (son énoncé est achevé syntaxiquement et sémantiquement, l'intonation montante indique la fin d'un énoncé exclamatif). Pourtant la candidate poursuit son tour, en 268, en ajoutant l'adverbe *parfaitement*, ce critère permettant d'identifier l'interruption en 263d. L'interruption de NS est donc justifiée à la fois par la fin de l'unité discursive de SR et par le cotexte : il s'agit de poursuivre l'énoncé qui a été interrompu en 262. Si ces deux interruptions sont facilement explicables, ce passage n'en est pas moins cacophonique. Cette impression est rendue par les nombreux chevauchements de NS (pendant que SR développe son énoncé), et notamment par la répétition appuyée du marqueur de structuration du discours « troisième élément » et de l'amorce de phrase « je souhaite ». Le fait de répéter les mêmes segments permet d'insister sur son envie de reprendre la parole, et donc sur le fait que SR ne veuille pas lui laisser. Ce qui est frappant dans cet exemple, c'est l'indifférence de NS par rapport au discours de SR : le fait de poursuivre son propos sans prêter attention aux propos de l'autre est un procédé éminemment polémique.

L'exemple (3) présente les mêmes phénomènes de répétition dans le discours de NS :

(3)

848b	SR	[c'est ça la société] qu'vous nous proposez↑ \ \
850	NS	mais ma- ma- \ \
851	SR	→ aller devant les tribunaux \ \
852	NS	→ ma- \ \
853	SR	→ pour demander une place en crèche↑ \ \
854	NS	→ madame↓ \ \
855a	SR	→ (<i>en riant</i>) "ça n'est pas ma <u>conception</u> " &
856	NS	→ madame \
855b	SR	& (<i>en riant</i>) "de la société [et les femmes ont autre chose à faire] qu'd'aller d'avant le tribunal]

Ce passage présente plusieurs interruptions nettes (sans chevauchement) en 848b, 850, 851, 852, 853 et 854 et un cas de chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial (comme dans l'exemple précédent) entre 855a et 856. La première interruption de NS vise à défendre son programme, critiqué par SR en 848b. Comme précédemment, la fin de l'énoncé de la candidate pourrait être un « point de transition possible » : elle pose une question à son adversaire, l'énoncé est achevé syntaxiquement et l'intonation est montante. Pourtant elle continue son discours, en 851. La première interruption de NS s'avère un dysfonctionnement involontaire. Pour les cinq interruptions suivantes, chacun des locuteurs poursuit son propre énoncé : SR attaque le programme de NS (en s'en moquant ouvertement, comme l'indique son rire en 855a et b), tandis que celui-ci essaie de le défendre. Ce genre de passage, avec plus d'interruptions et moins de chevauchements que dans l'exemple (2), donne

une impression assez morcelée. Alors que SR parvient à développer son discours d'un énoncé interruptif à l'autre, NS se contente de répéter les mêmes amorces, d'abord dans des énoncés interruptifs, ensuite dans un énoncé en chevauchement. Cette répétition appuyée de l'apostrophe *madame* instaure le même effet que dans l'exemple précédent, marquant sa difficulté à prendre la parole et donc celle de SR à la rendre : en effet, « les “ madame ” émis par NS [...] projettent l'image d'une SR qui détient la parole par usurpation » (Constantin de Chanay 2010 : 286). Cependant, il faut noter dans ce débat la difficulté de comprendre les visées que peut revêtir l'apostrophe *madame* (et a fortiori l'amorce *ma-*), très fréquemment employée par NS. Les éléments cotextuels permettent d'interpréter le discours : il relève le plus souvent de la visée polémique, mais il peut aussi signifier une demande de la parole. Ici, ces deux objectifs sont liés puisque NS demande la parole pour pouvoir défendre son programme et critiquer la manière de faire de SR.

Les exemples (2) et (3) illustrent bien les deux techniques opposées des candidats : SR aura tendance à rentabiliser toute prise de parole alors que NS préfère multiplier les mêmes amorces de phrase. Cette stratégie communicative permet au candidat de se positionner en victime n'arrivant pas à placer un mot et de faire passer la candidate pour une locutrice envahissante. SR paraît plus à l'aise : cela peut être interprété comme une marque de confiance en soi et/ou d'indifférence à l'égard de son adversaire. L'impression rendue par ces ratés du système des tours peut donc être très différente, et se manifester au profit de l'un ou l'autre candidat, alors que les deux candidats effectuent autant de dysfonctionnements. Ce n'est donc pas le nombre de dysfonctionnements qui compte, mais la façon dont les candidats utilisent leurs possibilités.

3. Les ratés à visée polémique concernant la politique

Une des stratégies de ce genre de débat est de discréditer la politique menée par l'adversaire (ou par le gouvernement auquel lui-même ou sa formation politique appartient ou appartenait), de façon à incarner une véritable alternative. Ce type d'attaque est très fréquent, et se conjugue souvent avec des ratés du système des tours. L'exemple (4) présente plusieurs dysfonctionnements, utilisés selon les deux stratégies polémiques :

(4)

329b	NS	[ya des choses bien que vous avez faites [↑] + ya des choses bien qu'on fait + ça n'sert à rien de le contester [↓] alors] sur (<i>main droite vers PPDA</i>) *la <u>question de*</u> \ \
331	SR	<u>non non non non permettez</u> est-ce que les exonérations fiscales sont arrivées [↑]
332	NS	mais bien sûr madame
333c	SR	[non elles ne sont pas arrivées [↓] je le sais je suis] présidente de <u>région</u> [↓]
336	NS	<u>madame excusez-moi</u> ce n'est pas exact [↓] + ya soixante-huit pôles de compétitivité [↓] \ \
337	SR	aucune <u>exonération fiscale</u> \ \
338	NS	→ que <u>j'ai labellisé moi-même</u> ≠ <u>ce n'est</u> \ \
339	SR	<u>mais oui</u> labellisé oui [↑]

340	NS	→ ce n'est pas <u>exa-</u> \\
341	SR	<u>faire</u> une conférence de presse oui↑

Ce passage a été modifié pour qu'il soit plus lisible (c'est pourquoi il manque des numéros de prises de parole dans la colonne de gauche). Il présente une interruption nette (sans chevauchement) en 336, plusieurs interruptions avec chevauchement (en 329b, 337, 338 et 340) et un cas de chevauchement de fin de tour, sur la dernière syllabe en 333c. Le sujet traité dans cet extrait concerne les « pôles de compétitivité [qui] sont des exonérations fiscales et sociales » (NS, 317). Dans le cotexte amont, SR a contesté la mise en place de cette réforme. En 329b, NS s'oppose à la critique de SR, en lui faisant la leçon sur sa manière de faire. Il enchaîne ensuite pour répondre à la question de PPDA (comme nous l'indique son mouvement de main), mais il est interrompu par son interlocutrice. Le premier énoncé interruptif, en 331, est une interrogation sur la mise en place des « exonérations fiscales ». Ce pourrait être une vraie demande d'information, mais le cotexte aval nous apprend qu'il s'agissait d'une tactique pour mettre NS en difficulté. L'utilisation de la modalité interrogative est une façon de tester les connaissances de son concurrent. La réponse qu'il fournit, en 332, ne la satisfaisant pas, SR répond elle-même à sa question (333c). Elle critique ainsi la mise en place de la réforme. NS s'oppose à SR en 336 et sa défense se veut plus convaincante en 338 puisqu'il affirme avoir été acteur dans la mise en œuvre des pôles de compétitivité. SR change alors de tactique pour ses deux dernières interruptions (338 et 340) : elle ironise sur les propos de son adversaire. NS affirme avoir agi (en 338), SR l'accuse de n'avoir fait que l'annonce de son action. Les deux énoncés interruptifs de SR se répondent : elle reprend d'abord, en 339, le verbe *labelliser* à NS et lui concède l'action en ajoutant l'adverbe *oui*. Elle reprend ensuite la même construction de phrase, en 341, pour lui concéder l'action « faire une conférence de presse ». Les deux intonations montantes, la répétition du même adverbe, et le choix des actions proposées indiquent nettement le sarcasme. Si SR semble indiquer qu'elle est d'accord avec NS, elle se moque en fait de lui, et de sa propension à communiquer au lieu d'agir. Cet exemple montre les différents procédés discursifs à visée polémique : il n'est pas rare que les locuteurs utilisent la modalité interrogative pour mettre en question les politiques de l'autre ou qu'ils s'en moquent pour déstabiliser leur adversaire.

4. Les ratés à visée polémique concernant la manière de faire

Cette dernière sous-catégorie d'interruption à visée polémique ne porte plus sur le contenu du discours, mais concerne la manière de se comporter au cours du débat. Elle fonctionne de la même façon que les trois précédentes : il s'agit soit de défendre sa manière de faire soit d'attaquer celle de l'autre. Le plus souvent, c'est une critique qui est à l'origine d'un échange sur cette thématique. En effet, il n'est pas courant, dans un débat politique, où – officiellement – seul le contenu compte, qu'un des candidats défende de lui-même sa manière de faire. Lorsque cela arrive, c'est motivé par une critique. L'exemple (5) se situe lors du passage – désormais célèbre – dans l'épisode de la « colère » de SR, où elle accuse NS d'avoir supprimé une réforme pour les enfants handicapés qu'il présente maintenant comme une nouvelle idée :

(5)

961	NS	[je je: je] ne + je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs↑ \ \
962a	SR	non je <u>ne perds pas</u> &
963	NS	→ <u>parce que</u> \
962b	SR	& mes nerfs je suis <u>en colère</u> + &
964	NS	→ Δ <u>parce que</u> :Δ \
962c	SR	& ça n'est pas pareil pas de mépris monsieur <u>sarkozy</u> ↓
965	NS	→ <u>je::</u> ≠ ya aucun mé- \ \
966	SR	pas de mépris
967	NS	→ ya aucun \ \
968a	SR	je n'ai pas perdu <u>mes nerfs je suis en</u> &
969	NS	<u>madame je peux répondre</u> ↑ \
968b	SR	& colère <u>vous permettez</u> ↑ \ \
970	NS	<u>est-ce que je peux répondre</u> ↑ \ \
971a	SR	→ <u>vous permettez</u> &
972	NS	→ <u>bon</u> ↓
971b	SR	& et il y a des <u>colères très</u> &
973	NS	→ <u>je ne s-</u> \
971c	SR	& saines et <u>très</u> &
974	NS	→ V <u>bon</u> ↓V
971d	SR	& utiles↓
975	NS	→ je ne sais pas pourquoi madame royal h + s'énerve [...]

Ce passage assez long concernant la manière de faire est caractéristique. Il présente un grand nombre et une grande variété de ratés du système des tours : des interruptions nettes (en 961, 965, 967 et 970), une interruption avec chevauchement (en 968b), un chevauchement simple de fin de tour (entre 962c et 965) et des chevauchements avec conservation de la parole par le locuteur initial (cf. les énoncés auto-interrompus de NS en 963, 964, 969, 972, 973 et 974). Les premières prises de parole de NS visent à critiquer l'emportement de SR, pendant que cette dernière défend sa manière de faire. La candidate contre-attaque ensuite en 962c et 966 : elle accuse NS d'être méprisant. La stratégie s'inverse alors et NS prend la parole pour se défendre (965 et 967). Il change de tactique en 969 et 970, en demandant à son interlocutrice l'autorisation d'intervenir, une première fois simplement en chevauchement, une seconde fois après une interruption avec chevauchement. Cette question ne relève pas de la visée polémique à proprement parler, mais concerne la gestion de l'interaction. Cependant s'il veut reprendre la parole, c'est pour poursuivre son énoncé interrompu en 961, à forte visée polémique. Il en est de même pour l'énoncé « vous permettez » de SR (en 968b et 971a), utilisé pour demander à NS de la laisser continuer son propos et justifier le bien-fondé de sa « colère »³. Si la visée n'est pas explicitement polémique, le cotexte nous permet de l'interpréter comme telle. De plus, le fait de demander explicitement la parole à son interlocuteur permet de mettre en relief le fait qu'il produise des dysfonctionnements, et donc de construire de lui une image discourtoise et agressive. En cela, ces énoncés contribuent pleinement à la visée polémique. Enfin, NS parvient à reprendre la parole, après plusieurs tentatives inabouties, représentées par l'utilisation de l'interjection *bon* (cf. l'analyse pour l'exemple 2) à deux reprises (en 972 et 974). L'échange dans son ensemble est à visée

³ L'énoncé « vous permettez » se prête à une autre interprétation, si on le considère comme « une formule pour [...] imposer sa volonté avec une apparence de courtoisie » (Le nouveau Petit Robert). L'énoncé interruptif insiste sur le droit à se défendre, la visée polémique est alors plus marquée.

polémique, même si certains énoncés obéissent ponctuellement à des sous-objectifs concernant la gestion de l'interaction. Ce passage est représentatif de la confrontation des deux candidats et des stratégies communicatives qu'ils utilisent, à l'adresse implicite des téléspectateurs. En effet, dans cet extrait, les deux candidats se livrent à une réelle bataille de dénominations, concernant la qualification de l'état émotionnel de SR. Celle-ci maintient que c'est une « colère saine et utile » alors que NS l'accuse d'avoir « perdu ses nerfs » et de « s'énerve[r] ». Ce conflit sur les mots est important pour les deux candidats, puisqu'il détermine la réception de leur discours par les téléspectateurs et conditionne le souvenir que ces derniers garderont de leur comportement. En catégorisant sa réaction comme une « colère saine », SR tente de valoriser son comportement, au service de la justice et du respect des enfants handicapés. En catégorisant l'attitude de SR avec des expressions plus radicales, NS manipule le discours de son adversaire et son image : SR veut construire l'image d'une candidate concernée, empathique et déterminée ; NS la dépeint comme irascible, incontrôlée et agressive. Ce passage est donc essentiel pour construire leur ethos, pour légitimer leur candidature et pour marquer l'esprit des téléspectateurs. Il faut ajouter à l'analyse l'utilisation intéressante de la non-personne par NS pour s'adresser à son adversaire. Il ne s'adresse pas à elle directement, mais la désigne par le terme d'adresse *madame* suivi de son patronyme. Ce procédé travaille la connivence qu'il tente d'instaurer avec les animateurs, eux aussi spectateurs immédiats de la colère de SR. Le fait d'accorder à SR le statut de délocuté lui permet de se mettre à distance son adversaire, afin de pouvoir critiquer sa manière de faire de l'extérieur, comme si la « colère » de SR n'était pas en relation avec les propos qu'il a lui-même tenus. Il utilise ce même procédé au début de l'extrait (961) et à la fin (975) : le fait de reprendre la même construction de phrase au terme de l'échange polémique sert à clore la discussion. Pourtant, il reprend exactement la même idée, ne tenant pas compte de l'échange précédent et du discours de SR. Il s'agit donc de la même tactique que dans l'exemple (2) : NS ne prend pas en compte les interventions de son adversaire et poursuit son propos sans qu'elles influent sur son discours. En creux, cela sous-entend que le point de vue de SR n'est pas digne d'être écouté, et s'il ne l'est pas pour son interlocuteur, il ne peut l'être non plus pour les téléspectateurs : c'est ce que semble signifier le comportement discursif de NS dans cet extrait. Et c'est bien cette tactique qui est à l'origine de la multiplication des énoncés défensifs de SR pendant tout l'épisode de la « colère » (« non je n'me calmerai pas, je ne suis jamais énervée, j'ai beaucoup de sang-froid, je n'suis pas sortie de mes gonds, je n'm'énerve pas je me révolte ») : ils visent tous à réparer son image, dévalorisée par NS. Mais la répétition même de ces différents énoncés peut aussi contribuer à leur perte d'efficacité (SR veut tellement persuader son adversaire – et les téléspectateurs – qu'elle semble surtout se persuader elle-même). Ce serait l'effet pervers de sa défense : en tentant de revaloriser son image, elle finit par la dévaloriser. Dans cette optique, NS continue d'utiliser la même tactique jusqu'à la fin de l'épisode : il critique la manière de faire de SR et ignore ses propos, afin qu'elle continue à se défendre.

Les ratés du système des tours à visée polémique répondent bien aux deux stratégies « agression/auto-promotion ». Le plus souvent elles sont intimement liées et l'ensemble du discours concourt à construire une image positive de soi et/ou négative de l'autre⁴.

5. Les ratés visant à gérer l'interaction

Cette visée, uniquement interactive, correspond aux différentes manières de gérer l'interaction. Le corpus présente quatre objectifs différents : la gestion de la parole (dont nous avons déjà parlé), la gestion des temps de parole, la gestion des thématiques (les différents thèmes à aborder) et la gestion du contenu (en posant des questions concernant le programme des candidats). Cette visée correspond donc parfaitement au rôle interactionnel des animateurs. Pourtant, elle est fréquemment mobilisée par les candidats : ils adoptent ainsi les fonctions propres aux animateurs, en les utilisant le plus souvent à des fins polémiques. Seul le dernier objectif sera traité ici, parce qu'il est le plus représentatif de l'emprise des candidats sur la gestion de l'interaction. Dans ce cas, un candidat pose des questions concernant le contenu du programme de son adversaire. Cette stratégie est essentiellement utilisée par NS au cours du débat. Dans l'exemple (6), il le fait de façon très insistante, pour déstabiliser SR :

(6)

373b	SR	[...] je mets des fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites↓
375	NS	très bien↓
376	SR	→ par une <u>taxe sur c-</u> \\\
377	NS	<u>vous les prenez où</u> ces fonds↑
378a	SR	→ je le fais par une taxe sur les revenus boursiers↓ + parce que je pense↓ + en effet↓ + <u>qu'il faut de &</u>
379	NS	(<i>en fronçant les sourcils</i>) * <u>de combien</u> ↑*
378b	SR	& la justice + ≠ les p- les partenaires sociaux en discuteront↑ &
380	NS	VVd'accordVV
378c	SR	& mais au moins le principe est là h et nous <u>allons</u> \\\
381	NS	(<i>en fronçant les sourcils</i>) * <u>vous mettez combien</u> sur le fonds↑*
382	SR	je je je: je vous donne déjà les principes [...]

Ce passage présente deux interruptions avec chevauchement (en 376 et 378c) et deux chevauchements avec conservation de la parole par le locuteur initial (entre 378a et 379 et entre 378b et 380). Le sujet est ici le financement des retraites dans le programme de SR : c'est ce qu'elle présente en 373b. NS lui demande des précisions à plusieurs reprises : en 377 et 381 (après l'avoir interrompue) et en 379 (en chevauchement). La tactique utilisée par NS est d'alterner l'écoute et l'interrogatoire. Les régulateurs qu'il utilise en 375 et 380 sont des « récepteurs » (Croll et Gormati 1991 : 255), signalant l'enregistrement de l'information proposée par SR. Ils semblent montrer que NS est satisfait de la proposition de son adversaire, ils seraient alors à visée collaborative. Les questions, indépendamment des dysfonctionnements et du fait qu'elles se répètent, visent bien à gérer l'interaction et

⁴ Cf. aussi les commentaires métadiscursifs accompagnant les ratés du système des tours (Sandré 2009).

pourraient être posées par les animateurs (ou même peuvent correspondre à des questions que se posent les téléspectateurs). Pourtant les interventions de NS dans ce passage ont une forte coloration polémique, notamment à cause de la multiplication des questions et la présence des ratés du système des tours. L'impression qui ressort de cet extrait est la difficulté pour la candidate d'arriver à défendre son programme et à développer son point de vue tant elle est harcelée de questions. De plus, les deux ne se situent pas au même niveau : SR présente sa proposition au niveau théorique « je vous donne déjà les principes » (382), alors que NS l'interroge sur des points précis et pratiques. La communication entre les deux ne fonctionne pas, et l'attention se focalise davantage sur l'échange au niveau formel (des questions répétées qui n'obtiennent pas les réponses attendues) que sur le contenu. On peut noter aussi la mimique de froncement de sourcils effectuée par NS, en 379 et 381, comme pour indiquer qu'il ne comprend pas et que le discours de son adversaire reste obscur. En ce sens, cet interrogatoire vise à construire une image embrouillée et imprécise du programme de son adversaire et relève d'une stratégie résolument offensive. De plus, le fait de poser ces questions le place dans une position supérieure à la candidate, normalement réservée aux animateurs. Ce dernier exemple est représentatif de l'emprise que tente d'avoir NS sur la gestion de l'interaction, pour la contrôler à son avantage.

Si les énoncés visant à gérer l'interaction doivent être neutres lorsqu'ils sont utilisés par les animateurs, ils ne le sont jamais lorsqu'ils sont utilisés par les candidats et obéissent délibérément aux stratégies polémiques. Les ratés du système des tours participent pleinement de la stratégie offensive : sans interruption et sans chevauchement, NS n'aurait pu prendre la parole et donc mener son attaque.

Conclusion

Dans ce débat, les ratés du système des tours ont un rôle central. Ils participent pleinement aux stratégies « agression/auto-promotion » au cœur de l'interaction. Bien souvent, sans ces dysfonctionnements, les candidats ne parviendraient pas à développer leurs tactiques. Les deux candidats utilisent les ratés, mais ce n'est pas toujours le locuteur produisant le dysfonctionnement qui semble en être responsable aux yeux des téléspectateurs. Selon l'utilisation que les locuteurs en font, les interruptions et les chevauchements – procédés discursifs reconnus offensants – peuvent servir ou desservir leur image. Le caractère cacophonique du chevauchement peut être imputé à celui qui n'en est pas à l'origine et le caractère morcelé des interruptions successives peut n'être imputé qu'à un seul intervenant. Chacun des candidats tente d'utiliser ces ratés à son profit, pour valoriser son image et discréditer celle de l'autre. Mais ces deux stratégies étant utilisées simultanément par les deux candidats, leur issue n'est pas toujours celle qui est attendue par les candidats. En définitive, si les ratés semblent être des accidents de l'interaction – comme leur nom l'indique –, ils correspondent en fait à des processus de gestion interactionnelle et contribuent, à leur manière, à construire l'interaction, la relation interpersonnelle et la dimension polémique inhérente au genre du discours *débat politique télévisé*.

Bibliographie

CALBRIS, Geneviève (2008), « La tête de Nicolas Sarkozy, ou les fonctions des gestes de la tête durant l'énonciation », *Mots. Les langages du politique*, n° 86, p. 99-118.

CONSTANTIN de CHANAY, Hugues (2010), « Adresses adroites, les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 02 mai 2007 », dans Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *Les formes nominales d'adresse*, Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie, p. 249-294.

CROLL, Anne, et Yahya GORMATI (1991), « Les problèmes de transcription », dans Patrick CHARAUDEAU, *La télévision. Les débats culturels « Apostrophes »*, Paris, Didier érudition, p. 252-258.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990), *Les Interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin.

SACKS, Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A., et Gail JEFFERSON (1974), « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language*, n° 50-4, p. 696-735.

SANDRE, Marion (2009), « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 », *Mots. Les langages du politique*, n° 89, p. 69-81.

SANDRE, Marion (2010), « Constantes et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre du discours *débat politique télévisé* : une application au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 ». Thèse de doctorat, Montpellier, Université Paul-Valéry.

VINCENT, Diane, et Olivier TURBIDE (2005), « Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction », dans LOPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel, MARNETTE, Sophie et Laurence ROSIER, *Dans la jungle des discours*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, p. 307-318.